



Travaux dans une copropriété

Par **Mijo**, le **07/01/2008** à **14:25**

Bonjour,

je suis copropriétaire dans une résidence de 4 bâtiments.

3 d'entre-eux ont des menuiseries(volets fenetres et bardages) vert sombre, et un a des menuiseries roses. Ces bardages vont être complètement remplacés par des bardages en fibres de bois, pré-peints.

Or dans le nuancier de ses bardages ne figure pas de couleur se rapprochant des bardages rose existants. Lors de la dernière AG, nous n'avions voté aucun changement de couleur qui aurait entraîné des frais supplémentaires (peintures des volets fenêtres etc.)

Est-ce que l'ensemble de la copropriété doit voter pour la nouvelle couleur, ou simplement les copropriétaires du bâtiment concerné?

Est ce que cette AG des copropriétaires peut dès lors imposer aux propriétaires de ce bâtiment, d'harmoniser avec les nouveaux bardages leur volets, encadrements de fenêtres, portes etc.

Merci